

Unis. La raison en est que le déficit des paiements est en réalité de \$404 millions et non plus de \$500 millions; cela résulte surtout de la situation créée par la guerre au Vietnam et ne relève donc pas de l'accord de 1963 sur les priorités de la défense continentale commune. . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député tient un discours. Il sait que, en vertu de l'article 43 du Règlement et selon la tradition de la Chambre, il doit expliquer la nature de la motion et le président demandera s'il y a consentement unanime.

**M. Forrestall:** je propose, appuyé par le député de Hillsborough (M. Macquarrie):

Que toute la question du programme de partage de la production de défense entre le Canada et les États-Unis soit renvoyée au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale et que les membres du comité soient autorisés à étudier tout document ou entente, écrite ou orale, afférent à ce programme.

**M. l'Orateur:** Les députés ont entendu la motion proposée par le député de Dartmouth-Halifax East.

[Français]

Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas consentement unanime. La motion ne peut donc être présentée.

## QUESTIONS ORALES

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LE CAS DE L'INDUSTRIE CANADIENNE—LES PRÉVISIONS—LES PROCHAINS ENTRETIENS TRUDEAU-NIXON

[Traduction]

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre une question portant sur le programme DISC. Compte tenu des réponses que le premier ministre a antérieurement fournies à l'égard de ce programme ainsi que de la décision que le comité du Sénat et de la Chambre des députés de Washington semble avoir rendue en ce qui concerne les propositions du programme DISC, voudrait-il nous dire si le gouvernement a élaboré certains projets en vue d'aider l'industrie canadienne à soutenir la concurrence des industries exportatrices des États-Unis lorsque le programme DISC entrera en vigueur?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, nous étudions des programmes d'urgence depuis plusieurs mois. J'ignore quand le programme DISC sera mis en vigueur, mais s'il l'est et que nous ayons raison d'annoncer quelque chose, nous le ferons à ce moment-là.

[M. Forrestall.]

**L'hon. M. Stanfield:** J'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre ou au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le gouvernement a-t-il l'intention de demander à l'industrie canadienne et aux gouvernements provinciaux de lui communiquer leurs prévisions quant aux effets probables du programme américain DISC sur les industries exportatrices au Canada, avant que la tempête ne s'abatte effectivement sur nous?

**Le très hon. M. Trudeau:** En ce qui concerne les gouvernements, monsieur l'Orateur, cette question était inscrite à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale d'il y a quelques semaines et on les a priés de faire connaître leur opinion au gouvernement fédéral. Pour ce qui est des industriels, le ministre de l'Industrie et du Commerce pourrait peut-être répondre.

**L'honorable Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Je veux simplement dire, monsieur l'Orateur, qu'il est très difficile de savoir, premièrement ce que décidera le Congrès au sujet du programme DISC, deuxièmement, si le Président sera d'accord avec la décision du Congrès et, troisièmement, quel usage en feront les diverses sociétés aux États-Unis; il y a quelques autres éléments d'incertitude. Alors, il m'est impossible d'évaluer scientifiquement les répercussions du programme DISC sur l'industrie canadienne; d'ailleurs, elles varieront d'une entreprise à l'autre.

**L'hon. M. Stanfield:** Sans doute qu'elles varieront, monsieur l'Orateur. J'aimerais demander au premier ministre s'il a l'intention de discuter de cette question avec le président Nixon lorsqu'il le rencontrera lundi prochain, et plus précisément du programme DISC tel qu'il semble présentement avoir été approuvé par le Comité du Sénat et de la Chambre des représentants. Le premier ministre a-t-il l'intention de soulever cette question et d'insister sur le point de vue du Canada? Et sera-t-il capable de présenter des prévisions concernant les conséquences du programme DISC si celui-ci est appliqué suivant le modèle qui a été approuvé par le comité mixte du Congrès.

• (11.30 a.m.)

**Le très hon. M. Trudeau:** En ce qui concerne la dernière partie de la question à propos des prévisions, je pense que le ministre de l'Industrie et du Commerce y a déjà répondu. Quant au fait de soulever ce problème, je suis convaincu que nous discuterons des relations économiques bilatérales entre les deux pays bien que, comme l'a dit le ministre de l'Industrie et du Commerce, je ne sache pas si le président ira jusqu'à me confier ses intentions quant au programme DISC qui émane du Congrès, ou s'il y opposera son veto.

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Le premier ministre a-t-il pu dire au gouvernement américain, au président ou à ses représentants les torts que causerait à l'industrie canadienne la mise en œuvre du programme DISC?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je crains de n'avoir pas très bien compris le député. S'il demande quels seront les torts éventuels, eh bien, dans la mesure où cette question n'est pas purement hypothétique, le ministre de l'Industrie et du Commerce y a déjà répondu.